

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:

Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision:

21.02.2008
4.

Echéance de préavis des créances:

15.05.2008
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels en liquidation, c/o Philippe Braunschweig, avenue de Blonay 25, 1800 Vevey
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

Conformément à l'article 745 al. 3 CO, l'association se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Roland Rochat, Notaire

1002 Lausanne

(04429922)